

l'essentiel

n° 102
Janvier 2008



Enquêtes annuelles de recensement
2004, 2005 et 2006

PLUS DE LA MOITIÉ DES ÉCHANGES MIGRATOIRES, ENTRE 2000 ET 2005, SE FONT AVEC LES RÉGIONS VOISINES

Les flux migratoires avec les autres régions de métropole se sont intensifiés. Le déficit migratoire s'est légèrement atténué entre 2000 et 2005 par rapport à la décennie précédente. Le déficit migratoire avec l'Alsace semble avoir disparu, tandis que l'excédent avec l'Île-de-France s'est réduit. Les flux migratoires les plus importants se font avec Rhône-Alpes. Cependant, les échanges les plus intenses ont lieu avec la Bourgogne et l'Alsace. La région conserve un important déficit migratoire parmi les 20-29 ans. Elle est devenue attractive pour les ouvriers, tandis qu'elle enregistre une importante perte nette de cadres et de professions intermédiaires. Les immigrés arrivés entre 2000 et 2005 viennent plus fréquemment qu'en moyenne en métropole de pays d'Europe n'appartenant pas à l'Union européenne à 25.

Dans un contexte national de mobilité accrue, notamment en direction de l'Atlantique et de la Méditerranée, la Franche-Comté a subi entre 2000 et 2005 un déficit migratoire en provenance des autres régions

de France métropolitaine de l'ordre de 1 000 personnes par an. Cette perte nette d'habitants est légèrement moindre que celle des années 90, au cours desquelles elle s'élevait à environ 1 200 personnes par an.

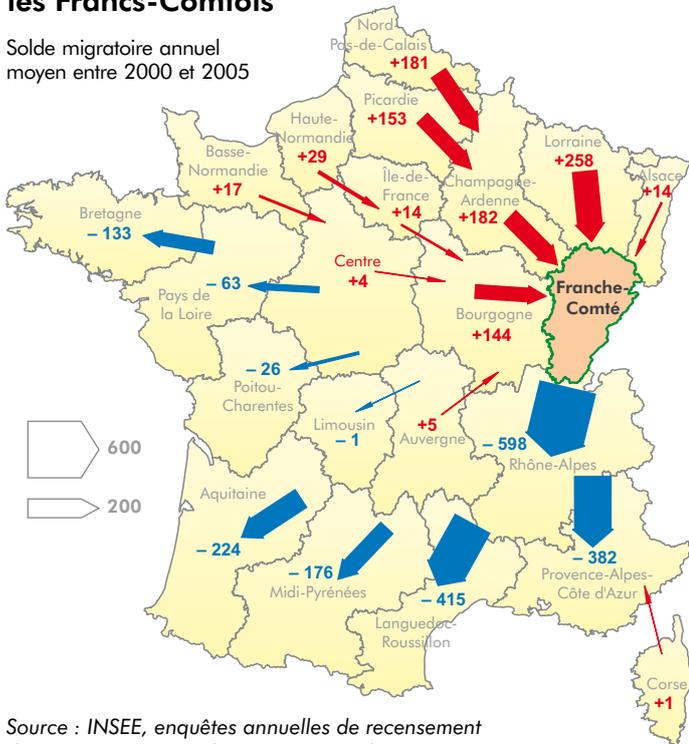
Les échanges migratoires de la Franche-Comté avec les régions de France métropolitaine ont augmenté dans les deux sens (de Franche-Comté vers les autres régions et inversement) et dans les mêmes proportions de sorte que le



www.insee.fr
insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15€/mn)

La chaleur du Sud attire toujours autant les Francs-Comtois

Solde migratoire annuel moyen entre 2000 et 2005



Source : INSEE, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation principale © IGN - INSEE 2007

taux annuel de migration nette a peu varié : chaque année, entre 2000 et 2005, au jeu des départs et des arrivées, la Franche-Comté a perdu 10 habitants pour 10 000 Francs-Comtois contre 11 entre 1990 et 1999. D'autres régions sont dans une situation plus défavorable. La Franche-Comté se situait, dans les années 90, au 17^e rang des régions françaises pour le taux annuel de migration nette, loin derrière les trois régions méridionales occupant les premières places, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine.

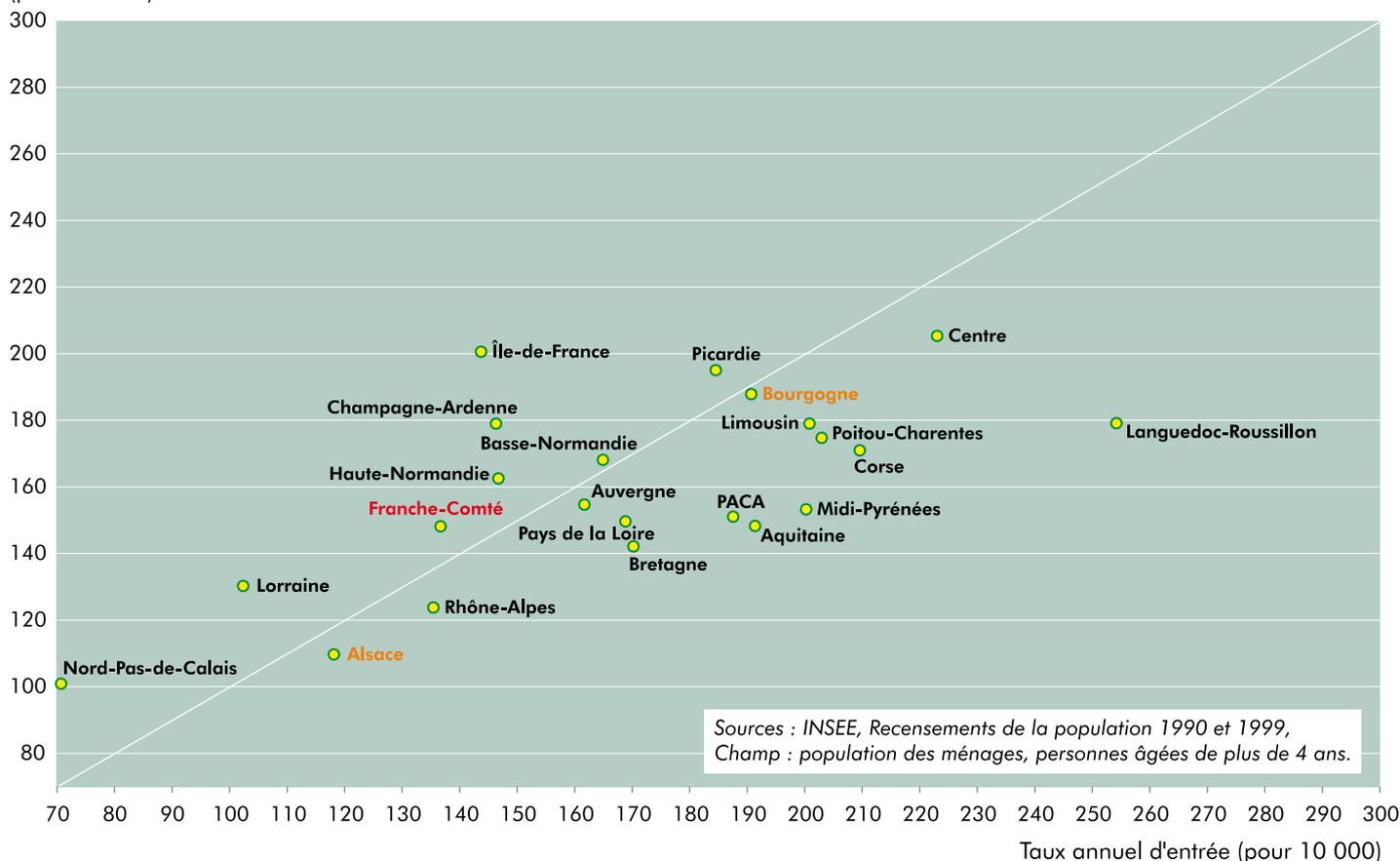
Désormais, la région occupe la 15^e place, passant notamment devant la Picardie et surtout l'Alsace, dont l'attractivité a nettement reculé depuis 2000. Entre 2000 et 2005, cette dernière région a perdu autant d'individus qu'elle n'en avait gagné entre 1990 et 1999. Lors de la période intercensitaire précédente, la Franche-Comté avait un solde migratoire positif avec les régions du Nord (excepté l'Alsace) et négatif (davantage de sorties que d'entrées) avec les régions du Grand-Sud et

Des départs nets légèrement moins importants que lors de la décennie précédente

Des flux migratoires

Taux annuel de sortie (pour 10 000)

Migrations des ménages entre régions métropolitaines entre 1990 et 1999



Sources : INSEE, Recensements de la population 1990 et 1999, Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.

de l'Ouest. Entre 2000 et 2005, la chaleur du Sud et la douceur de l'Ouest attirent toujours autant les Francs-Comtois. En revanche, il semble que la région enregistre désormais un faible excédent migratoire vis à vis de l'Alsace, même si ce résultat, encore fragile, devra être confirmé par les prochaines enquêtes de recensement. Les échanges avec l'Île-de-France, nettement en faveur de la Franche-Comté entre 1990 et 1999, tendent désormais vers l'équilibre. Pour le reste, les arrivées nettes en provenance

La tendance vers un équilibre migratoire avec l'Alsace se confirme

des régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie et Basse-Normandie sont loin de couvrir les déficits migratoires enregistrés avec les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine et Midi-Pyrénées. Entre 2000 et 2005, on compte environ une arrivée nette du nord-ouest de la France pour trois départs nets vers le Grand-Sud.

D'une manière générale, la majorité des migrations (53%) se font avec les régions voisines : elles représentent 55% des entrées en Franche-Com-

té et 51% des sorties de la région. Plus particulièrement, un tiers de ces échanges de « proximité » se font avec la seule région Rhône-Alpes. Au total, un peu plus de 9 000 Rhônalpins sont venus s'installer en Franche-Comté et, un peu plus de 12 000 Francs-Comtois ont fait le chemin inverse durant la période 2000-2005. Le déficit migratoire d'environ 3 000 individus constaté avec Rhône-Alpes est compensé par le cumul des excédents migratoires enregistrés avec la Lorraine,

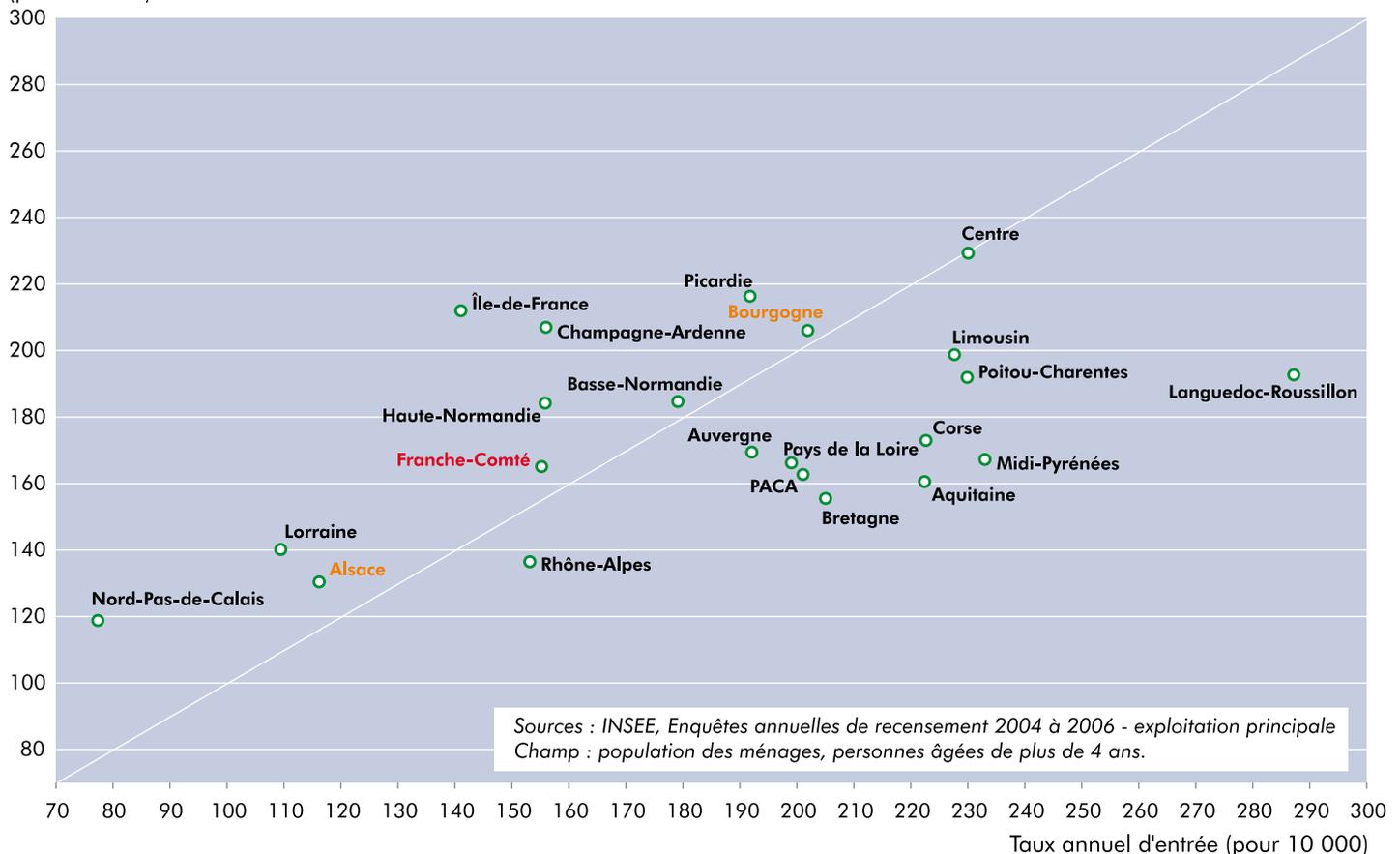
Des flux migratoires plus importants avec Rhône-Alpes mais plus intenses avec la Bourgogne et l'Alsace

Champagne-Ardenne, la Bourgogne et l'Alsace. Toutefois, en prenant en compte le poids démographique de chaque région, c'est avec la Bourgogne, puis avec l'Alsace que les flux migratoires (entrées et sorties) sont les plus intenses. Rhône-Alpes devient alors la troisième destination des Francs-Comtois et la cinquième région d'origine des nouveaux arrivants, derrière la Lorraine et Champagne-Ardenne. La Franche-Comté est essentiellement déficitaire parmi

qui se renforcent

Migrations des ménages entre régions métropolitaines entre 2000 et 2005

Taux annuel de sortie (pour 10 000)



les 20-29 ans. Entre 2000 et 2005, 17 950 jeunes sont venus s'installer en Franche-Comté, tandis que 22 700 se sont expatriés. Au jeu des migrations avec les autres régions métropolitaines, la région perd chaque année, en moyenne, 950 jeunes âgés

entre 20 et 29 ans, soit près de 95% du déficit migratoire annuel régional.

Néanmoins, la situation concernant cette tranche d'âge s'est légèrement améliorée par rapport à la décennie précédente où la région perdait en moyenne un peu plus de 1 100 jeunes par an. L'augmentation des flux migratoires sur cette tranche d'âge est favorable à la réduction du déficit migratoire. Le nombre de sorties a aug-

menté de 40% par an, tandis que le nombre d'entrées a augmenté de 68%.

Les principales destinations des 20-29 ans sont d'abord Rhône-Alpes, puis l'Île-de-

France et l'Alsace, trois régions offrant à la fois un choix plus large d'établissements

afin de poursuivre ses études et de nombreuses opportunités pour rentrer dans la vie active.

Concernant les autres tranches d'âge, les 30-59 ans et les 60 ans et plus, les arrivées parviennent pratiquement à compenser les sorties et l'influence des migrations sur la variation de ces populations est quasi nulle.

La mobilité géographique des actifs s'est accrue par rapport aux années 90, en Fran-

che-Comté comme ailleurs. Depuis 2000, en moyenne chaque année, pour 10 000 actifs présents dans la région, 190 actifs supplémentaires viennent y résider, contre 160 dans les années 90. En sens inverse, 205 actifs sur 10 000 quittent chaque année la région (179 lors de la décennie précédente). Au cours des cinq dernières années, la Franche-Comté a ainsi perdu au jeu des migrations 15 actifs par an (pour

10 000). C'est légèrement moins qu'entre 1990 et 1999 où elle en perdait 19 en moyenne par an. Les cadres, comme ailleurs, sont de loin la catégorie sociale la plus mobile. Dans la région, à population égale, ils sont deux fois plus nombreux à

migrer que l'ensemble des actifs et entre 3 et 4 fois plus nombreux que les ouvriers.

Alors qu'entre 1990 et 1999, la région n'était attractive pour aucune catégorie sociale, elle l'est désormais pour les ouvriers. Rapporté à une population de 10 000 ouvriers, 120 viennent chaque année résider dans la région (85 entre 1990 et 1999) et

un peu plus de 107 la quittent (93 entre 1990 et 1999). Les ouvriers s'ins-

tallant en Franche-Comté viennent essentiellement des régions Rhône-Alpes (18%), Bourgogne (15%), Alsace (12%), Lorraine (10%) et Île-de-France (9%). 20% des ouvriers francs-comtois quittant la région partent en Rhône-Alpes, 16% en

Un déficit migratoire chez les 20-29 ans encore élevé

La Franche-Comté attire les ouvriers des régions voisines

Un déficit migratoire qui se concentre au sein des 20-29 ans

	2000-2005				1990-1999			
	Solde migratoire annuel	Taux annuel de migration nette (pour 10 000 hab.)	Taux annuel d'entrée (pour 10 000 hab.)	Taux annuel de sortie (pour 10 000 hab.)	Solde migratoire annuel	Taux annuel de migration nette (pour 10 000 hab.)	Taux annuel d'entrée (pour 10 000 hab.)	Taux annuel de sortie (pour 10 000 hab.)
Total	- 1 017	- 10	155	165	- 1 194	- 11	137	148
20-29	- 946	- 72	379	450	- 1 106	- 74	242	316
30-59	- 15	- 0	146	147	- 69	- 2	141	142
60 et plus	- 3	0	45	46	13	1	51	50

Sources : INSEE, Recensements de la population 1990 et 1999, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - exploitation principale
Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.

Une région attractive pour les ouvriers

	2000-2005				1990-1999			
	Solde migratoire annuel	Taux annuel de migration nette (pour 10 000 actifs)	Taux annuel d'entrée (pour 10 000 actifs)	Taux annuel de sortie (pour 10 000 actifs)	Solde migratoire annuel	Taux annuel de migration nette (pour 10 000 actifs)	Taux annuel d'entrée (pour 10 000 actifs)	Taux annuel de sortie (pour 10 000 actifs)
Cadres et professions intellectuelles supérieures	- 206	- 40	400	440	- 202	- 47	389	437
Professions intermédiaires	- 448	- 38	231	269	- 243	- 23	221	244
Employés	- 303	- 22	184	206	- 323	- 24	157	181
Ouvriers	216	13	120	107	- 135	- 8	85	93
Total	- 749	- 14	190	205	- 930	- 19	160	179
Retraités	79	3	52	48	47	2	56	54

Sources : INSEE, Recensements de la population 1990 et 1999, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - exploitation principale
Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.

Les immigrés arrivés de l'étranger depuis 2000 sont plus diplômés que leurs prédécesseurs

Au 1^{er} janvier 2005, la région compte 71 300 immigrés de 5 ans ou plus. Ils représentent 6,5% de la population vivant dans un ménage, contre 8,0% en moyenne en métropole. La Franche-Comté se place ainsi au 10^e rang des régions métropolitaines selon la part des immigrés au sein de la population.

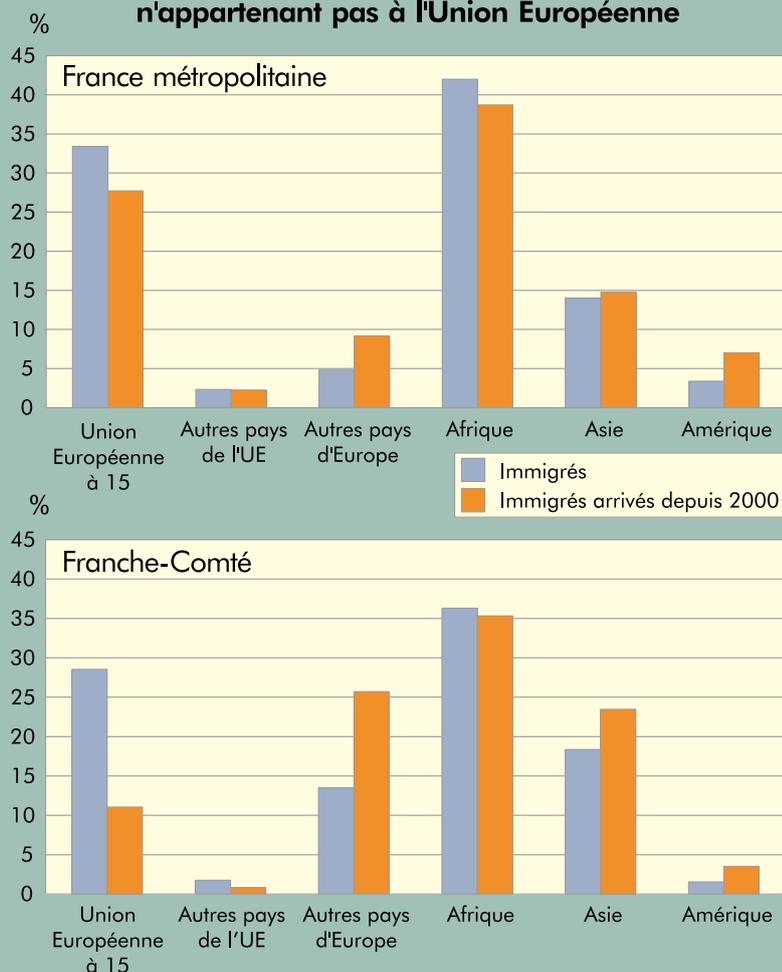
Parmi ces immigrés, 9 400 sont arrivés de l'étranger entre 2000 et 2005. Un quart d'entre eux sont nés dans un pays d'Europe n'appartenant pas à l'Union européenne à 25 (essentiellement en provenance de Suisse et de pays de l'Est),

alors que ces pays représentent moins de 9% des arrivées sur le territoire métropolitain. En revanche, la région attire peu les immigrants en provenance de l'Union européenne à 25. Ainsi, seuls 12% des nouveaux arrivants sont nés dans un de ces pays, alors qu'ils représentent plus de quatre arrivants sur dix au niveau métropolitain. Enfin, les arrivées en provenance d'Asie sont proportionnellement deux fois plus nombreuses en Franche-Comté qu'en métropole, ce qui s'explique notamment, par le fait que la Franche-Comté est, après l'Alsace, une des régions où le poids de l'immigration turque est le plus important (Les immigrés en Franche-Comté - avril 2005).

Ces résultats s'expliquent par une forte évolution du profil de l'immigration au cours des dernières années dans la région. En effet, plus de 30% des immigrés présents en Franche-Comté au 1^{er} janvier 2005 sont nés dans un pays de l'Union européenne à 25, tandis que 14% viennent d'un autre pays d'Europe. De la même façon, on note un renforcement de l'immigration de personnes nées en Asie et en Amérique. En revanche, le profil des nouveaux arrivants reste proche de celui de l'ensemble des immigrés en France métropolitaine.

Outre par leurs pays de naissance, les nouveaux immigrés arrivés entre 2000 et 2005 se singularise par le niveau de leur diplôme. Alors que 20% des immigrés présents en 2005 dans la région ont au moins le bac, ils sont 37% dans ce cas parmi les nouveaux arrivants. Cette proportion est même supérieure de trois points à celle de l'ensemble de la population franc-comtoise. Cette forte présence de diplômés au sein des nouveaux immigrés s'explique, en partie, par une moyenne d'âge moins élevée que dans l'ensemble de la population. En effet, le niveau de diplôme tend à s'élever, en France comme à l'étranger, au sein des jeunes générations.

Les immigrés viennent plus fréquemment dans la région qu'en métropole en provenance de pays d'Europe n'appartenant pas à l'Union Européenne



Source : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006.
Champ : population des ménages

De nombreux diplômés du supérieur parmi les immigrés arrivés en Franche-Comté depuis 2000

	Immigrés arrivés depuis 2000	Ensemble immigrés	Ensemble Francs-Comtois
Aucun diplôme ou CEP	46,4	60,6	35,2
BEPC, brevet	4,0	3,3	6,2
CAP ou BEP	12,3	16,0	26,9
Bac général, technologique ou professionnel	16,3	9,0	13,6
Diplôme Enseignement supérieur	21,0	11,0	18,1
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études

Bourgogne, 12% en Alsace et 9% en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'excédent migratoire enregistré dans cette catégorie sociale (+1 100 sur la période 2000-2005) est principalement alimenté par les arrivées nettes en provenance des régions Lorraine (+320), Île-de-France (+300) et Nord-Pas-de-Calais (+250).

Les cadres, mais aussi les professions intermédiaires et les employés sont, quant à eux, moins nombreux à venir s'installer en Franche-Comté qu'à quitter la région. Les

La région perd relativement plus de professions intermédiaires qu'entre 1990 et 1999

pertes nettes annuelles d'actifs les plus importantes sont enregistrées chez les cadres (- 40 cadres pour 10 000) et les professions intermédiaires (- 38 pour 10 000). Par rapport à la période 1990-1999, la perte annuelle de cadres s'est légèrement réduite (- 47), contrairement à celle d'actifs exerçant une profession intermédiaire (- 23 en moyenne par an lors de la décennie précédente).

Globalement, la région n'attire pas les cadres. Par rapport à leur taux annuel d'entrée, la Franche-Comté se situe

à la 17^e place des régions classées selon ce critère, devant Rhône-Alpes, l'Alsace, la Lorraine, l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. Toutefois, par rapport au taux annuel de sortie, la situation de la Franche-Comté est plus favorable comparativement aux autres régions, puisqu'elle se classe à la 12^e place, l'Île-de-France étant la région gardant le plus ses cadres. Un quart des cadres quittant la

Franche-Comté vont s'installer en Île-de-France et 18% en Rhône-Alpes. Parmi ceux s'installant dans la région, 17% viennent d'Île-de-France et 16% de Rhône-Alpes.

Concernant la catégorie des professions intermédiaires, les échanges migratoires se font majoritairement avec Rhône-Alpes : 16% des nouveaux arrivants en sont originaires et 22% des sortants s'y sont installés. Le déficit migratoire particulier avec Rhône-Alpes représente la moitié des pertes nettes dans cette catégorie (- 2 200 au total sur la période 2000-2005). À titre de comparaison, la Franche-Comté a perdu autant d'actifs exerçant une profession inter-

Définitions :

- **Ménages** : ensemble des personnes, apparentées ou non, qui partagent le même logement. La population des ménages n'inclut donc pas les résidents des communautés (cités universitaires, maisons de retraite, etc.) et des habitations mobiles.
- **Migration interne** : l'analyse porte ici sur la population des ménages de plus de 4 ans qui résidait en France métropolitaine en 1999, 2004, 2005 ou 2006 (d'après la question « où habitez-vous il y a cinq ans ? »). Les échanges avec les DOM ou l'étranger ne sont pas intégrés. Le solde migratoire interne d'une région est estimé par différence entre les arrivants et les sortants en provenance ou vers une autre zone du territoire métropolitain. Les taux annuels d'entrée ou de sortie rapportent le nombre annuel de migrants entrants ou sortants de la région à la population moyenne de la région. Le taux annuel de migration nette est égal à la différence des taux d'entrée et de sortie.
- **Immigré** : personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. C'est le pays de naissance et non la nationalité à la naissance qui définit ainsi l'origine géographique d'un immigré.

médiaire en cinq ans qu'elle n'en avait perdu en neuf ans, entre 1990 et 1999. ■

Gilles ZÉMIS
Patrice PERRON